

tion des écoles du Manitoba, mon intention est que vous n'en parliez pas du haut de la chaire. Vous êtes libres toutefois, en dehors de là, d'exprimer l'entière satisfaction de l'épiscopat canadien au sujet de la position ferme et courageuse prise dernièrement par le gouvernement fédéral.

Ce n'est que rendre justice à la bonne volonté de nos législateurs, et les encourager à poursuivre jusqu'au bout, l'œuvre si heureusement commencée.

Je demeure bien sincèrement, chers collaborateurs

Votre tout dévoué en N. S.

† EDOUARD-CHS.,

Archevêque de Montréal.

A-t-on jamais conçu document plus tortueux à sa face même que ce morceau dont Loyola lui-même n'eût pas renié la paternité.

Que penserait-on, dans la vie privée, d'un chef de famille qui dirait à ses enfants : je vous défends de combattre en face M. Un Tel, je vous défends de parler en public de ses vices ou de ses défauts, je vous défends de dire qu'il ne mérite pas la confiance publique, mais en cachette, je vous *conseille* de dire de lui tout le mal possible, et de lui nuire de tous vos efforts ?

Que penserait-on de cela dans la vie privée ? Comment qualifierait-on le donneur de tels conseils ?

Vraiment, cela n'a pas de nom, et quand on voit une croix en bas d'un tel document, il y a lieu de penser que le supplice du Rédempteur dure encore.

Voilà où nous en sommes arrivés. Voilà le genre de lutte que les idées libérales ont aujourd'hui à supporter.

Ce ne serait rien si nous étions tous armés pour la bataille, si, dans les rangs des hommes de progrès, ne s'infiltraient pas des échines souples qui empêchent de présenter un front résistant.

Lorsque ces documents furent mis au jour, au lieu de l'indignation qui aurait dû rougir tous les fronts, il y eut des visages blêmes qui commencèrent à trembler, et ce fut un bruit de feuilles tombantes couvrant ces mots :

"Les évêques ont parlé, nous sommes perdus."

Eh oui, tant d'années de soumission et de genuflexions, l'introduction du sang castor dans le vieux parti libéral ont courbé bien des têtes altièrès.

Il n'y a rien de tel qu'un capon dans une armée pour enlever tout cœur au plus brave ; un diseur de patenôtres au milieu de la fusillade fait loucher bien des lions de combat.

Mais, heureusement, l'électorat rural a donné une leçon de tenue aux chefs de la ville qui flanchaient.

Tandis que les partisans de la chèvre et du chou se lamentaient, les libéraux de Verchères faisaient leur

devoir, consultaient leur conscience, scrutaient leur cour et votaient en hommes libres.

Pas un vote n'a été changé par ces manœuvres de *sape et de mine*, pour employer une expression chère au père Lacasse.

Les deux lettres d'évêques n'ont pas détourné un seul libéral du pol. Le vieux comté de Verchères, cuirassé par trente ans de luttes politico-religieuses, a montré le cas qu'il fallait faire des conseils ecclésiastiques *en dehors de la chaire* ; respectueux du clergé dans l'Eglise, il s'est montré citoyen au poll.

Nous le félicitons de la leçon qu'il a donné à nos politiciens qui trempent dans la politiquaille.

DUROC.

LES ECOLES DU MANITOBA

(3e Article)

Nous traitons la question des écoles du Manitoba au point de vue le plus large et le plus exempt de politique, aussi ne faut-il pas s'étonner si les organes du parti ne goûtent par nos écrits, qui ne leur sont pas destinés.

La raison et la politique sont choses distinctes, et quand nous parlons de politique nous parlons de toutes les politiques : gouvernementale, nationale et religieuse.

Nous refusons tout autant de faire de la politique religieuse que de la politique gouvernementale, mais il est bon de faire remarquer comment on peut, par l'exploitation de la politique religieuse, changer complètement la face des questions.

Ainsi, la *Minerve* dit, à propos de la polémique soulevée par la réclamation des autorités catholiques du Manitoba en faveur des écoles catholiques :

Il ne s'agit donc pas de savoir si l'école publique est préférable à l'école confessionnelle ; les catholiques sont les seuls juges en cette matière qui est pour eux affaire de conscience. Et M. Sifton, procureur-général du Manitoba, n'a aucune qualité pour leur dicter ce qu'ils doivent accepter et rejeter en pareil cas. C'est une pure outrecuidance de sa part.

Et le *Manitoba*, dans le même ordre d'idées, dit :

Les discussions à propos d'école sont devenues d'une occurrence presque journalière dans la province de Québec.

Nous croyons ces discussions très inopportunes, lâbas comme ici, aussi longtemps que la crise sévira.

La lutte que nous avons à soutenir au Manitoba pourrait se borner à une seule question : la question de droit. En fait, elle embrasse la question d'éducation tout entière, les divers systèmes et leurs résultats.

On a tort peut-être, mais c'est comme cela, et nul au monde ne saurait empêcher qu'il en soit ainsi.